

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 30

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182358>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qualités, devint le directeur de l'établissement. Les malades, attirés par la réputation toujours croissante de M. Recordon, affluèrent dans le nouvel hôpital, qui eut bien vite conquis les sympathies du public. Aujourd'hui le chiffre des personnes admises annuellement dans les salles de l'hôpital ophthalmique dépasse 250; en 1870, il y en eut 281, et le nombre des consultations gratuites fut la même année de 5,518; il était de 6,050 en 1869. L'établissement, qui ne comptait qu'une vingtaine de lits, devenait trop étroit; la construction d'un bâtiment spécial pour l'hôpital fut décidé. Cet édifice, un peu somptueux, est maintenant terminé; il est placé à côté du premier qui reste uniquement affecté à l'institut d'éducation des aveugles. Le nouvel hôpital contient 42 lits.

» En 1869, M. Recordon demanda à être remplacé comme médecin de l'Asile. Le conseil général lui conserva les fonctions qu'il occupait, et lui adjoignit un médecin chargé du service médical, des visites et des consultations. A cet effet, le comité désigna notre habile confrère M. le Dr Dufour.

L'Asile des aveugles renferme en outre un institut pour les aveugles; en 1870, le chiffre de ces derniers était de 36. Sous l'intelligente direction de M. Hirzel ils reçoivent une excellente instruction, ils apprennent la musique, l'accordage de piano, et divers métiers tels que ceux de tourneur, de vannier, etc.

» L'Asile fait face à toutes ses dépenses, grâce à des ressources qui lui viennent de la charité publique. Les dépenses annuelles sont de 40 à 45,000 francs; son capital est aujourd'hui de 815,440 fr. 83 cent.

Yverdon possède une infirmerie de neuf lits; elle fut inaugurée en 1857. Les médecins de la ville prennent le service à tour de rôle; ils sont aidés par une diaconesse.

» L'hôpital du Samaritain a été fondé à Vevey en 1858; il renferme vingt-six lits. Les malades sont soignés par trois diaconesses; le médecin de l'établissement change tous les mois. Du 1<sup>er</sup> août 1871 au 31 juillet 1872, on a reçu au Samaritain 244 malades, sur lesquels 182 ont été traités gratuitement.

» Rolle a depuis 1861 une infirmerie de 17 lits, desservie par deux diaconesses. Le service médical est fait alternativement par MM. Berney et Trolliet, médecins de l'endroit. Les frais d'installation de cet établissement sont revenus à 36,916 francs. On y soigne de 130 à 150 malades par année. Les dépenses totales de l'infirmerie, depuis son installation le 1<sup>er</sup> avril 1861 au 31 décembre 1867, se sont élevées à 56,725 fr. 88 c. Les recettes provenant de dons et des pensions des malades ont atteint, dans le même laps de temps, la somme de 58,027 francs 46 cent.

» L'Asile de l'enfance, à Lausanne, fut créé en 1861. Destiné tout d'abord à servir d'hospice pour les enfants scrofuleux de la ville, et n'ayant dans ce but qu'une dizaine de lits, cet établissement n'a pas

tardé à prendre de l'extension. Aujourd'hui c'est un hôpital pour les enfants âgés de 2 à 12 ans, domiciliés à Lausanne; il compte trente lits, et les malades sont soignés par quatre diaconesses. M. le Dr Joël est depuis plusieurs années le médecin de l'asile.

» L'infirmerie d'Aigle date de 1867. Le nombre des lits, qui était de six au début, a été dernièrement porté à vingt-quatre, dont une partie seulement est en activité. En effet, en 1871 on n'a traité que 72 malades donnant un total de journées de 1874. Les dépenses ont été de 6,592 fr. 80 c. Les recettes ont atteint le chiffre de 10,445 fr. en dons, collectes, produits de ventes, et en pensions payées par les malades; sous cette dernière rubrique je trouve le chiffre relativement élevé de 1,288 francs 50 cent., ce qui indique un nombre assez considérable de malades payants. M. le Dr Mandrin est attaché à l'infirmerie.

» En 1868, on a fondé à Payerne l'infirmerie de la Broie. Les frais de fondation n'ont point dépassé le chiffre minime de 3,771 fr. 48 cent. L'établissement renferme neuf lits. En 1872, on y a soigné 70 malades. Le service médical est fait à tour de rôle par MM. Meillaud et Neiss, médecins à Payerne.

» Morges, en 1869, a suivi l'exemple de sa voisine, la ville de Rolle. Elle a établi une infirmerie de douze lits sous la direction d'une diaconesse. Le service médical est fait par les médecins de Morges.

» La dernière infirmerie fondée dans notre canton est celle de Château-d'Œx. Elle a débuté l'an dernier, et tout fait croire qu'elle rendra les mêmes services que ses aînées.

» Enfin, à côté de ces institutions si utiles, je citerai la Maison de convalescence de Gilly, ouverte sept mois de l'année; l'établissement des Sourds-muets de Moudon, et l'asile créé par une dame charitable à Yverdon pour douze vieillards infirmes, sans famille et sans appui.

» Dans le rapide exposé que nous venons de faire, on voit que la plus ancienne de ces infirmeries date de 1842. Ainsi, il y a trente ans, dans le canton de Vaud, peuplé comme la moitié d'un département français, nous jouissions déjà de vingt-et-une préfectures, de dix-neuf tribunaux de première instance, de soixante collèges d'assesseurs de paix, et tandis que chaque plaideur trouvait la justice à sa porte, le pauvre malade devait aller chercher au chef-lieu le soulagement de ses maux; car nous n'avions qu'un hôpital.

» Aujourd'hui, outre l'Hôpital cantonal et sa succursale de Lavey, nous avons 225 lits qui sont tous dus à la charité privée, toujours plus entreprenante et plus généreuse que la commisération officielle des gouvernements. »

Il y a quelques semaines, on courait pour les Japonais, aujourd'hui, tout le monde court après le chah.

Ce haut personnage a pris fantaisie de venir se promener en Europe, et Français, Anglais, Russes,

Germain, de crier vive le chah ! d'élever des arcs de triomphe, d'illuminer les villes, de donner de somptueux galas et de faire défiler leurs bataillons devant le roi des rois.

Des milliers de curieux ont parcouru plusieurs lieues, se sont pressés, poussés, rôtis à une température de 40 degrés pour voir l'aigrette du monarque persan. On eût dit qu'il s'agissait d'un être extraordinaire, fabuleux comme le héros d'un conte oriental.

Et en définitive, qu'ont vu ces braves gens ahuris ?

Un homme ayant des bras et des jambes, marchant debout comme tous les bipèdes ; un homme coiffé d'un bonnet conique et une poitrine étincelante de diamants, dont la valeur suffirait seule à soulager bien des misères, à mettre un terme à bien des douleurs. Ils ont acclamé un souverain exerçant un pouvoir absolu sur 10,000,000 de mahométans.

Et le chah, affecté d'une indigestion de discours, rassasié d'ovations, l'oreille pleine de nos fanfares, les yeux éblouis de feux d'artifices et l'odorat encore agréablement affecté des fumets de la cuisine des Trois-Couronnes, pourra rentrer dans son palais de Téhéran, s'enfoncer dans un moelleux divan pour se reposer de ses fatigues, allumer son long chibouque et s'écrier, — s'il n'est pas un ingrat : — « Vraiment, ces Européens sont de bons enfants ! »

Un de nos abonnés, qui a assisté à la fête donnée au chah par la ville de Genève, nous communique la pièce suivante, qui se vendait pour deux sous sur les quais :

#### LETRE D'UN GENEVOIS

au chah de Perse,  
à l'occasion de son passage à Genève.  
Le 20 juillet 1873.

Roi des rois,

Permettez à un humble citoyen de la République suisse de vous exprimer les sentiments que la visite d'un monarque lui suggère.

Votre voyage en Europe est la plus heureuse des conceptions du despotisme oriental, et l'itinéraire que vous avez choisi démontre chez V. M. une grande perspicacité.

Je m'explique :

Etant le plus autocrate des autocrates, vous avez procédé par ordre en descendant du sommet où vous êtes placé dans l'échelle du gouvernement des hommes, pour arriver en Suisse, à ce dernier échelon de la science souveraine qui consiste à établir le pouvoir sur la volonté de tous et non sur la volonté d'un seul.

Vous avez visité d'abord la Russie, et là vous avez trouvé un confrère, qui, tout en vous recevant avec les honneurs dus à votre rang, a la pensée de ne faire qu'une seule bouchée de cette poignée de terre sur laquelle vous réglez en maître.

Accueil aussi flatteur vous a été fait à Berlin par un autre de vos confrères dont la couronne repose sur cette idée que « la force prime le droit. » Là vous avez pu mesurer l'orgueil d'un souverain au

lendemain du triomphe de ses armées sur celles d'un autre autocrate, héritier d'une gloire qu'on a exaltée jusque dans l'extrême Orient.

De là, toujours avec la même pompe, avec les mêmes honneurs, vous avez été reçu dans la fière Albion, qui, de même que l'empereur de toutes les Russies, couve le projet d'absorber un jour votre territoire.

D'Angleterre vous êtes venu en France, où vous avez trouvé le véritable antagonisme des souverainetés. Ce pays est malade, mais il est robuste, — je ne parle pas de sa Constitution ni de l'Assemblée de Versailles, — et certainement il se relèvera, lorsqu'il n'aura plus ni prêtres ni soldats.

Ah ! des soldats, on vous en a montré, et en Russie, et en Prusse, et en Angleterre, et en France.

Ici, chez nous, ce même appareil militaire n'a pas été déployé, mais nous vous recevons cependant dignement : Notre hospitalité est légendaire. Ce n'est pas un homme qui vous accueille en Suisse, et cependant c'est un souverain, c'est le peuple lui-même qui vous reçoit.

Le petit coin du monde qu'il habite est aussi la convoitise des souverains dont les vastes possessions l'environnent ; le pape lui-même, cet autocrate des âmes, — d'après la définition que l'on donne de sa puissance, bien qu'il soit plus matérialiste que spiritualiste, — le pape lui-même a voulu en faire sa proie, mais les projets ambitieux de son délégué « spirituel » ont été déjoués par le bon sens de la population.

Vous venez en Europe, m'a-t-on dit, pour étudier les mœurs et les institutions des contrées que vous parcourez. Ce qui doit frapper le plus votre attention, c'est, sans contredit, la simplicité de l'accueil qui vous est fait ici. Gravez-le dans votre mémoire, et si réellement vous voulez faire le bonheur de ceux que vous appelez « vos peuples, » adoptez pour eux la forme de notre gouvernement, laissez-leur entière liberté de s'administrer eux-mêmes, devenez simple citoyen de votre pays, alors l'histoire proclamera que vous êtes le *roi des rois*.

Je prie Votre Majesté de ne pas s'offenser de mon franc-parler et de me compter au nombre de ceux qui applaudissent aux idées de progrès que votre voyage en Occident vous a inspirées.

*Un citoyen genevois.*

#### UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

XI

Exalté par la victoire d'Anet, le général bernois Buben-berg méditait un coup hardi pour la nuit de Noël : son intention était d'enlever le général anglais dans le couvent de Frienisberg ; mais le déplacement imprévu du quartier général changea son plan d'attaque qu'il dirigea contre Fraubrunnen. — Lorsque Olhon eut rendu aux chefs de la république la réponse de Coucy, ils le chargèrent de traiter avec l'ennemi. Le chevalier se chargea d'autant plus volontiers de cette seconde mission qu'il avait à demander au comte de